



**COMMUNIQUE**  
Paris, le 02/06/2015

## « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » APPELLE A LA MOBILISATION CONTRE LA PASTILLE VERTE

**Aujourd'hui, mardi 2 juin 2015, Ségolène ROYAL, ministre de l'Écologie et des transports, présente les nouvelles « pastilles vertes ». L'association « 40 millions d'automobilistes » s'oppose à cette mesure et lance un appel à la mobilisation des usagers de la route à venir signer la pétition pour dire NON à la vignette écologique : [petitions.40ma.org/pastilleverte](http://petitions.40ma.org/pastilleverte).**

Le nouveau système de pastilles que Ségolène ROYAL souhaite mettre en place est destiné à identifier les véhicules jugés les plus polluants pour leur interdire de circuler lors des pics de pollution et dans les « zones à basses émissions », dont la première pourrait voir le jour dès cet été à Paris. Selon la Ministre, tous les véhicules diesel antérieurs à 2005 et non-équipés de filtre à particules sont ainsi destinés à disparaître, au profit des « véhicules propres ».

« 40 millions d'automobilistes » s'oppose à cette mesure injuste socialement, qui va contraindre les ménages à changer de véhicule alors qu'ils n'en ont pas les moyens. « Si on souhaitait chasser des villes les foyers les plus modestes, on ne s'y prendrait pas mieux. La « pastille verte » est une mesure discriminatoire qui renforce l'idée d'une exclusion sociale des plus modestes qui n'ont pas les moyens financiers de renouveler leur véhicule » réagit Pierre Chasseray, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ». L'association invite donc tous les usagers de la route à venir signer la pétition sur [petitions.40ma.org/pastilleverte](http://petitions.40ma.org/pastilleverte).

Dans le monde, les nouveaux véhicules diesel bénéficient en effet d'équipements de dépollution particulièrement efficaces qui les rendent aussi « sobres » que les véhicules essence. Il est donc parfaitement injustifié d'un point de vue environnemental de chercher à éliminer cette motorisation. Concernant les « vieux diesel », des solutions existent pour les équiper en seconde monte de systèmes de dépollution et donc leur permettre de réduire leurs émissions polluantes au niveau des dernières normes en vigueur.

Pour aider ces foyers, le Premier ministre a décidé d'aides financières sous forme de prime à l'achat pour l'acquisition d'une voiture électrique, hybride ou essence neuve émettant moins de 110g de CO<sub>2</sub> / km. Mais pour Daniel Quéro « Ce n'est pas suffisant et cela ne correspond pas aux besoins de mobilité des Français. Ce qu'il faut, c'est un crédit d'impôt pour équiper les anciens véhicules de systèmes de dépollution et une prime à l'achat pour l'acquisition de tout véhicule, neuf ou d'occasion, de meilleure qualification écologique. »



[www.fil-conducteurs.com](http://www.fil-conducteurs.com)



@40MA – 40 millions d'automobilistes  
@PChasseray – délégué général



[www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)